



CIRCULAIRE DE RENTRÉE CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

Rentrée

MARDI 1er SEPTEMBRE (horaires détaillés ci-dessous)

- **Petite Section :** rentrée à **8 h 45**. Fin des cours à 11 h 30.
- **CE/CM :** rentrée à **9 h 30**. Fin des cours à 16 h 30.
- **Grande Section et CP :** rentrée à **10 h 15**. Fin des cours à 16 h 30.
- **Moyenne Section :** rentrée à **13 h 30**. Fin des cours à 16 h 20.

à 17h : réunion de présentation des activités périscolaires

NB : les cahiers de cours de vacances ont été distribués à tous les élèves à partir de la Moyenne Section. Nous remercions les parents des nouveaux élèves de se les procurer en librairie (Nathan Vacances de la MS au CE2, Cours Legendre pour les CM 1 et 2). Ils seront à remettre à leur institutrice le jour de la rentrée.

Horaires

- En PS et MS, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours ont lieu de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h20. Les cours d'Anglais sont inclus dans l'emploi du temps. Accueil des enfants à partir de 8h30.
- En GS, CP, CE et CM, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours ont lieu de 8h45 à 11h30 et de 13h15 à 16h30. Les cours d'Anglais sont inclus dans l'emploi du temps. Accueil des enfants à partir de 8h30.
- Les élèves demi-pensionnaires déjeuneront à 11h30 ou 12h, selon le soutien, iront au square Debussy ensuite et reprendront leurs cours à 13h15.

Le mercredi entier reste vacant pour toutes les classes, des activités sont proposées en option à choisir le jour de la rentrée (la demi-pension est possible ce jour-là) :

- **PS, MS, GS et CP :** une matinée artistique et des cours d'anglais sont organisés de 9h00 à 12h15 (art et yoga de 9h à 11h puis Anglais de 11h15 à 12h15).
- **CE et CM :** un atelier théâtre est proposé le mercredi matin de 9h à 11h30. Les cours d'Anglais Cambridge ont ensuite lieu de 11h30 et 13h. Les deux sont dissociables.

Uniformes

Les élèves sont tenus de porter un uniforme dont les références ont été communiquées par mail aux parents (www.acanthe-uniforme.com/espace-ecole-securise.html code « PASCAL 1899 »).

Activités optionnelles

- Matinée artistique le mercredi matin et Anglais pour les PS, MS, GS et CP
- Natation avec un maître-nageur diplômé le jeudi après la classe à 16h30, à partir du CP
- Tennis à l'heure du déjeuner à partir du CE1
- Atelier échecs à l'heure du déjeuner à partir de la GS
- Atelier de théâtre à partir du CE1 le mercredi matin
- Atelier « Jeux Mathématiques » le lundi ou le mardi à 16h30 à partir du CP
- Atelier « Cinéma » le jeudi ou le vendredi à 16h30 à partir du CE1

Comme précisé plus haut, une **réunion d'information** est organisée **le mardi 1^{er} septembre à 17h** pour présenter les différents programmes d'activités.

Des circulaires spéciales d'inscription vous seront remises le premier jour de la rentrée par l'enseignante. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la fin de semaine. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d'inscription n'a pas été complétée et signée au préalable par ses parents.

Aucun changement ne pourra être fait en cours de trimestre.

Livres et Cahiers

Les livres et fichiers scolaires seront distribués directement aux enfants par l'équipe enseignante.

Le cahier de textes est fourni par l'établissement. Merci de ne pas vous en procurer.

Les cartables sont autorisés uniquement pour les élèves de CM. Les élèves de MS, GS, CP et de CE devront rapporter leur sac « Ecole Pascal ». Un tote-bag « Ecole Pascal » sera donné aux PS à la rentrée.

Anglais Cambridge

Suite à l'enseignement reçu durant l'année scolaire, chaque élève passera au mois de juin 2027 un examen du Cambridge relatif à son groupe de niveau. Cet examen sera facturé en sus. Les résultats aux examens de juin 2026 vous seront communiqués au plus tard à la rentrée.

Coding

Un atelier de programmation informatique est organisé pour tous les élèves de CM une heure par semaine le vendredi matin pour développer leurs savoirs dans le cadre des cours d'informatique.

EPS / Natation

Les cours d'EPS et de Natation sont inclus dans l'emploi du temps de la PS au CM2. Les créneaux vous seront indiqués par les institutrices à la rentrée. Les assistants anglais encadreront les cours d'EPS au Gymnase et au Stade de la Muette avec le professeur d'anglais ou l'assistant d'éducation selon les niveaux.

Rendez-vous avec la Direction

Sur rendez-vous pris à l'avance, en téléphonant au Secrétariat ou par mail à secretariat@ecolepascal.fr.

Rendez-vous avec l'équipe enseignante

Sur demande écrite des parents, transmise par l'élève à l'institutrice concernée, par le biais du carnet de correspondance ou d'Ecole Directe.

Demi-pension

Le régime de votre enfant sera à confirmer à la rentrée. **Aucun changement ne pourra être fait en cours de trimestre.**

Facturation

Vous recevrez 3 factures dans l'année, en début de chaque trimestre. Les factures seront consultables via EcoleDirecte (les codes vous seront envoyés à la rentrée). Le règlement se fait par virement ou prélèvement. Vous pouvez mensualiser vos paiements ou poser vos questions concernant la facturation à l'adresse suivante : administration@ecolepascal.fr

Absences / Retards

Toute absence et tout retard doivent être obligatoirement signalés à l'enseignant via Ecole Directe ou par courriel (education@ecolepascal.fr) au conseiller d'éducation dans les plus brefs délais.

Les absences en dehors des périodes fixées par le calendrier scolaire ne sont pas autorisées. Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors des heures de cours. Les demandes d'autorisation d'absence exceptionnelle devront être faites auprès de la Direction. Les absences non autorisées (rendez-vous médical non urgent, fête familiale ou retard abusif) entraîneront l'absence à la journée.

Suite à une absence ou un retard, **l'élève doit se présenter au bureau des assistants d'éducation** dès son retour dans l'Établissement, accompagné si nécessaire d'un justificatif (certificat médical, convocation...). L'Établissement se réserve le droit de ne pas accueillir en cours un élève sans justificatif.

Courrier / Mail

Pour tout courrier ou mail adressé à l'École pendant l'année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d'adresse, de mail et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

